

## NOTES

## SITTELE ET NICHOURS

Dans « Portraits d'oiseaux », Jacques Delamain présente ainsi la Sittelle : « Sa taille dépasse à peine celle du moineau et son plumage n'a pas de couleurs tapageuses. Ce qu'on en voit d'habitude est un dos gris-bleuté qui suit une course capricieuse le long d'un tronc ou d'une branche, mais si l'oiseau se présente de côté, ses flancs apparaissent d'un beau roux marron qui s'adoucit en teinte cannelle sur la poitrine. A la tête, une bande noire bien dessinée traverse l'œil et s'arrête à hauteur de la nuque après avoir nettement séparé le gris de la calotte du blanc de la gorge et des joues.

« ... Un creux d'arbre va abriter le nid. La cavité convient si elle a été aménagée l'année précédente par un pic et pourtant, dans ce cas, l'entrée est trop large. Sur ce point l'oiseau est difficile, mais la Sittelle torchepot sait si bien gâcher la terre argileuse ou la boue qu'elle a vite fait de rétrécir l'orifice avec ce mortier qu'elle applique sur les bords en bonne maçonnerie. »

Oiseau de futaie, la Sittelle n'est pas rare dans les bois et les grands parcs du canton de Fousnant. Aussi pouvait-on penser qu'elle occuperait quelques-uns des nichoirs artificiels dont nous faisons l'expérimentation depuis 1952. Or, pendant trois ans, mésanges et moineaux ont seuls habité ces nichoirs. Sur le même territoire, parfois à proximité immédiate des bûches ou des boîtes, deux ou trois couples de Sittelles s'installaient dans un arbre creux, un ancien nid de pic ou la cavité d'un vieux mur. Il était manifeste que le matériel mis à leur disposition ne leur convenait pas.

C'est en 1955, dans une grande « Boîte aux lettres », que nous avons obtenu pour la première fois la Sittelle. Cette boîte avait les dimensions intérieures suivantes : hauteur : 32 cm., plancher : 15 x 15 cm., trou de vol : 5 cm. Placée à 5 mètres du sol sur le tronc d'un cerisier, elle avait été occupée l'année précédente par des mésanges charbonnières. A l'aide de son mortier, le couple de Sittelles avait réduit à sa mesure l'orifice du trou de vol ; il en avait même garni intérieurement le pourtour supérieur de la boîte, scellant en quelque sorte le couvercle. Un contrôle au miroir avait montré une ponte de 7 œufs. Après le départ des jeunes, un œuf clair fut trouvé dans le nid.

Cette occupation aurait été considérée comme accidentelle si la même année un nid n'avait été construit, puis abandonné sans cause apparente, dans une boîte du même modèle. Il était cependant prématuré d'attribuer ce premier succès aux dimensions et à la position plus élevée des nichoirs. En effet, ces grandes boîtes, au nombre de cinq, construites à l'intention des étourneaux, avaient été posées l'année précédente. Elles avaient été fixées entre 4 et 6 mètres, c'est-à-dire plus haut que les autres nichoirs. Or, trois d'entre elles avaient été habitées par des mésanges charbonnières, une par des moineaux.

En 1956, cinq autres grandes boîtes furent mises en place. Les Sittelles occupèrent l'une d'elles et y élevèrent leur nichée sans incidents. Par contre, il y eut rivalité avec des étourneaux pour la possession du nichoir habité en 1955. Finalement, celui-ci resta sans occupants. Un contrôle en fin de saison permit de constater la présence de deux œufs d'étourneaux recouverts par les débris de bois apportés par les Sittelles.

En 1957, un nid fut construit et abandonné dans une grande boîte fixée à 5 mètres sur le tronc d'un pin. Il semble que les oiseaux n'aient pas réussi à faire tenir leur mortier à l'orifice du trou de vol.

En trois ans, nous avons donc eu deux occupations de nichoirs par les Sittelles ainsi que trois essais de nidification. Dans tous les cas, il s'agissait de grandes boîtes et l'on pouvait être désormais certain des préférences de l'oiseau. Mais quelle était la cause des abandons ? Sans doute, la maçonnerie terminée met-elle le nichoir à l'abri des incursions des écureuils, des étourneaux ou des pics ; mais la mise en place du mortier précède-t-elle l'apport des matériaux du nid ? Si oui, ce mortier présente-t-il toujours sur

les parois lisses du nichoir une adhérence suffisante pour résister aux attaques des importuns ? Sur les boîtes délaissées, l'obturation du trou de vol était incomplète, sans que l'on puisse affirmer si le travail avait été achevé ou détreuit.

La seule solution pratique à ce problème était d'offrir aux Sittelles de grands nichoirs avec trou de vol réduit à 3 cm. En faisant alterner dans les lieux favorables les boîtes à orifice de 3 cm. avec d'autres plus largement ouvertes, on ne risquait pas d'éliminer l'étourneau comme nicheur.

En 1958, trois grandes boîtes ont été modifiées de la façon suivante : une plaquette de contreplaqué percée d'un trou de 3 cm. de diamètre a été fixée à l'intérieur du nichoir en face de l'orifice de 5 cm. La rainure circulaire créée par la différence de diamètre des deux orifices a été comblée par du mastic. Le trou de vol avait alors la forme d'un tronc de cône à grande base externe de 5 cm. de diamètre et à petite base interne de 3 cm.

L'une de ces boîtes a été occupée par des mésanges charbonnières. Les deux autres ont été acceptées par les Sittelles et fin Mai nous avons assisté plusieurs fois au nourrissage des jeunes. Sur une autre propriété distante de 2 kilomètres, une grande boîte, non modifiée, a été habitée par un troisième couple.

Il semble donc possible d'obtenir régulièrement la Sittelle en disposant au voisinage des grands bois des nichoirs à leur convenance. Ces nichoirs doivent être plus grands que ceux destinés aux mésanges. Les boîtes à étourneaux paraissent convenir parfaitement : hauteur intérieure : 30 à 35 cm., plancher : 12 x 12 cm. à 15 x 15 cm. Mais le trou de vol doit être réduit à 3 cm. et le nichoir placé entre 4 et 6 mètres au-dessus du sol.

L. MARSILLE.

★★

Ces lignes étaient écrites quand le 12 Juin la visite tardive de quelques nichoirs nous a montré un couple de Sittelles nourrissant des jeunes dans une petite boîte de 22 x 9 x 9 cm. fixée à 2 m. 50 de hauteur. Malgré cette constatation, qui porte à quatre le nombre des occupations par Sittelles pour la seule année 1958, nous ne pensons pas devoir changer les conclusions de la note ci-dessus.

L. M.

N.D.L.R. — Rappelons que toutes les indications concernant la fabrication et la pose des nichoirs ont été données par le Dr Marsille dans son article « Les nichoirs artificiels » (P.A.B. n° 3, pp. 28-32). La confection de nichoirs « Boîte-aux-lettres », excellent exercice de travail manuel, a été entreprise dans quelques écoles, notamment au Cours complémentaire de Corlay (Côtes-du-Nord) où la plupart des nichoirs posés ont été occupés par des mésanges bleues et charbonnières.

## LE CLATHRE GRILLAGÉ

Le Clathre grillagé (*Clathrus cancellatus* Tourn., Basidiomycètes, Clathracées) est l'un des plus beaux champignons de nos régions, il se présente sous la forme d'une boule grillagée de couleur rouge vif, formée de bandes charnues se réunissant en un réseau sessile de 10 à 12 cm. de diamètre et dégageant une odeur forte.

Cette espèce, bien connue des friches du Midi et du Sud-Ouest de la France, remonte jusqu'au Massif Armoricaïn. Elle a déjà été signalée à Saint-Pair-sur-Mer (Manche), à Rennes, Saint-Enogat (Ille-et-Vilaine), La Baule (Loire-Atlantique), dans le Maine-et-Loire, la Mayenne et les Côtes-du-Nord).

Dans le Finistère, Crouan la signale en été et en automne à Plougastel, Camfrout, Brest et Morlaix. Dans la même région, elle a déjà été retrouvée à Daoulas (H. des Abbayes), nous-mêmes l'avons récoltée à Crozon et Morgat.

Cette espèce n'est pas commune. Il est exceptionnel, semble-t-il, de la trouver loin des habitations à l'intérieur des terres, bien que Crouan en parle comme d'un champignon des talus ; par contre, sur les côtes, on la récolte un peu partout.

H. des Abbayes émet l'hypothèse que la plante, d'origine méridionale,